



# Programmes du Bureau de justice civile de la ville de New York visant à fournir un accès universel aux services juridiques pour les locataires menacés d'expulsion

En 2017, le Conseil municipal de la ville de New York a voté la loi locale 136, codifiée au Chapitre 13 du Titre 26 du Code administratif de la ville de New York (NYC Administrative Code), aussi connue comme la loi historique affirmant le droit de recevoir des conseils juridiques (Universal Access to Counsel Law) dans la ville de New York. Elle donne au Bureau de justice civile (Office of Civil Justice, OCJ) le mandat de garantir un accès aux services juridiques à destination des locataires menacés d'expulsion par un tribunal du logement ou par une résiliation de contrat de location, dans le cadre de poursuites administratives de la Commission du logement de la ville de New York (New York City Housing Authority, NYCHA). Cette loi prévoit que le coordinateur de la justice civile tienne une audience publique annuelle afin de recevoir des recommandations et un retour d'expérience à propos de ces programmes.

## QUELS SONT LA DATE ET LE LIEU DE L'AUDIENCE ?

MARDI 9 DÉCEMBRE 2025

DE 18 H À 21 H.

125 Worth St, 2nd FL Auditorium, New York, NY 10013

## COMMENT PUIS-JE PARTICIPER ?

Tout le monde peut assister à l'audience publique. Vous pouvez communiquer vos remarques ou un retour d'expérience sur le programme d'accès universel aux services juridiques (Universal Access to Legal Services) par les moyens suivants :



### AUDIENCE PUBLIQUE

Vous pouvez vous inscrire pour vous exprimer lors de l'audience publique en appelant le **929 221 5422** ou en envoyant un courriel à [civiljustice@hra.nyc.gov](mailto:civiljustice@hra.nyc.gov) jusqu'au 8 décembre 2025 inclus. Les intervenants seront appelés dans l'ordre dans lequel ils se sont inscrits et vous disposerez de trois minutes au maximum pour vous exprimer.



### COURRIER POSTAL

Vous pouvez envoyer vos remarques à l'adresse suivante :

Office of Civil Justice / ATTN : HEARING COMMENTS  
NYC DSS Office of Legal Affairs  
150 Greenwich Street, 38th Floor  
New York, NY 10007



### COURRIER ÉLECTRONIQUE

Vous pouvez envoyer vos remarques écrites par courriel à l'adresse [civiljustice@hra.nyc.gov](mailto:civiljustice@hra.nyc.gov). Veuillez préciser la mention « Hearing comments » (Observations pour l'audience) dans la ligne d'objet de votre courriel.

## LA DATE LIMITE POUR SOUMETTRE SES OBSERVATIONS ÉCRITES EST LE 9 DÉCEMBRE 2025.

**SI VOUS AVEZ BESOIN D'AIDE POUR PARTICIPER À L'AUDIENCE**, comme les services d'un interprète ou un aménagement raisonnable en raison d'un handicap, veuillez nous en informer avant le 4 décembre 2025. Appelez-nous au 929 221 5422, envoyez-nous un courriel à l'adresse [civiljustice@hra.nyc.gov](mailto:civiljustice@hra.nyc.gov) ou informez-nous par courrier postal à l'adresse ci-dessus.

**UN COMPTE-RENDU DE L'AUDIENCE** sera publié sur le site internet de l'OCJ, [nyc.gov/civiljustice](http://nyc.gov/civiljustice), quelques semaines après l'audience.

Pour en savoir plus, consultez le site de l'OCJ : [nyc.gov/civiljustice](http://nyc.gov/civiljustice).